CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 – Identification de l'établissement

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Réservation (ci-après « CGV ») régissent
les relations contractuelles entre :

La SARL GKJ
Le Ternay 07430 SAVAS
04.75.67.12.03
reception@aubergedulac.fr
SIRET : 422 096 206 00020
TVA intracommunautaire : FR93 422 096 206

Ci-après l'hôtel restaurant Auberge du Lac
Et toute personne effectuant une réservation dans notre établissement

Article 2 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations entre la **SARL GKJ – Auberge du Lac** et ses clients dans le cadre de la réservation de chambres d'hôtel, de prestations de restauration et de services associés.

Toute réservation implique l'acceptation des présentes CGV.

Les conditions particulières applicables à chaque réservation, notamment les tarifs, prestations incluses et éventuelles conditions spécifiques d'annulation, sont précisées lors de la réservation.

Article 3 – Réservation hôtel

Toute réservation de chambre est confirmée sous réserve des disponibilités de l'établissement et selon les conditions tarifaires communiquées au client.

Les tarifs sont indiqués en euros, toutes taxes comprises, selon les prestations réservées.

Certaines offres ou tarifs spécifiques peuvent être soumis à des conditions particulières, qui sont précisées au moment de la réservation.

Article 4 – Garantie et règlement du séjour

Pour les réservations hôtelières, les coordonnées d'une carte bancaire peuvent être demandées à titre de garantie.

Les coordonnées bancaires sont conservées comme garantie de la réservation. Le montant du séjour est réglé sur place au moment du départ, sauf conditions particulières précisées lors de la réservation.

En cas d'annulation tardive ou de non-présentation, la carte bancaire pourra être débitée conformément aux conditions d'annulation applicables.

Article 5 – Conditions d'annulation hôtel

Sauf conditions particulières précisées lors de la réservation :

- toute annulation effectuée plus de 72 heures avant la date prévue d'arrivée est sans frais ;
- toute annulation effectuée moins de 72 heures avant la date prévue d'arrivée entraîne la facturation de 100 % du montant total du séjour ;
- en cas de non-présentation, le montant total du séjour sera facturé.

Les demandes d'annulation ou de modification doivent être adressées à l'établissement par écrit ou par tout moyen permettant d'en conserver une trace.

Les conditions particulières applicables à certains tarifs, offres promotionnelles ou réservations effectuées par l'intermédiaire d'une plateforme peuvent différer des présentes conditions et sont alors précisées lors de la réservation.

Article 6 – Droit de rétractation

Le droit de rétractation prévu pour certains achats à distance ne s'applique pas aux réservations hôtelières.

Vous bénéficiez de ce fait des conditions d'annulation fixées par l'hôtel.

Article 7 – Arrivée et départ

Les chambres sont disponibles à partir de 15 h le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 11 h le jour du départ.

En cas d'arrivée tardive, le client est invité à prévenir l'établissement afin que les modalités d'accès lui soient communiquées.

Lorsque la réception est fermée, des instructions d'arrivée peuvent être transmises au client.

Article 8 – Réservation restaurant

Toute réservation de table au restaurant est soumise aux disponibilités de l'établissement.

Pour les réservations de groupes ou les prestations particulières, des conditions spécifiques peuvent être communiquées au client avant confirmation de la réservation.

Les tarifs et menus applicables sont ceux communiqués ou affichés au moment de la réservation.

Article 9 – Annulation restaurant

Sauf conditions particulières communiquées lors de la réservation, aucune empreinte bancaire ni aucun dépôt ne sont demandés pour une réservation au restaurant.

Pour les groupes ou certaines prestations particulières, l'établissement peut demander une confirmation préalable et appliquer des conditions spécifiques, qui sont communiquées au client lors de la réservation.

Article 10 – Menus, allergies et restrictions alimentaires

Le Client est tenu d'informer le Restaurant de toute allergie ou restriction alimentaire lors de la réservation.
Le Restaurant ne peut garantir l'absence totale de traces d'allergènes.
Toute demande non signalée à l'avance ne pourra être garantie.

Article 11 – Séminaire

Pour les réservations de séminaire, nous demandons des arrhes de 40% à la réservation.

En cas d'annulation totale de la prestation entre 20 et 30 jours avant l'arrivée, les arrhes seront conservées et de 0 à 20 jours avant la prestation, la prestation totale sera facturée.

La facture sera établie au minimum selon le nombre de participants communiqués à J-10 au plus tard, et devra être réglée sur place.

Article 12 – Tarifs et prestations

Les tarifs sont indiqués en euros, toutes taxes comprises.

Les prestations comprises dans chaque réservation sont celles précisées lors de la commande ou de la confirmation de réservation.

Les tarifs peuvent être modifiés à tout moment. Toutefois, le tarif applicable est celui accepté par le client au moment de la réservation, sauf conditions particulières.

La taxe de séjour, lorsqu'elle est applicable, est facturée en supplément conformément à la réglementation en vigueur.

Article 13 – Animaux

Les animaux sont acceptés sous réserve des disponibilités et des conditions de l'établissement.

Un supplément de 20 € par nuit et par animal sera appliqué.

La présence d'un animal doit être signalée lors de la réservation.

Les animaux restent sous la responsabilité de leur propriétaire et ne doivent occasionner aucune nuisance pour les autres clients.

Article 14 – Responsabilité

L'établissement met tout en œuvre pour assurer le bon déroulement du séjour et des prestations réservées.

La responsabilité de l'établissement ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté.

Le client est responsable des dommages qu'il pourrait occasionner aux biens, équipements ou installations de l'établissement.

Article 15 – Bons cadeaux et prestations prépayées

Les bons cadeaux :
- Sont valables jusqu'à leur date d'expiration,
- Ne sont ni remboursables ni échangeables contre espèces,
- Doivent être présentés lors de la venue.

Toute réservation effectuée avec un bon cadeau reste soumise aux conditions d'annulation

Article 16 – Réclamations

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée à l'établissement dans les meilleurs délais afin de permettre son examen et, le cas échéant, la recherche d'une solution amiable.

Les réclamations peuvent être adressées par courrier ou par tout moyen de contact permettant d'en conserver une trace.

Article 17 – Médiation de la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client consommateur peut, après avoir adressé une réclamation écrite préalable à l'établissement et en l'absence de réponse satisfaisante ou de solution amiable, recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève l'établissement.

Médiateur de la consommation :

MTV - MEDIATION TOURISME VOYAGE Service dépôt des saisines
CS 30958
75383 PARIS CEDEX 08
www.mtv.travel/demande-saisine

Article 18 – Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'efforceront de rechercher en priorité une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, le litige pourra être soumis aux juridictions compétentes conformément aux règles de droit commun.

Article 19 – Modification des CGV

Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent être modifiées à tout moment.
Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la réservation.

Article 20 – Acceptation des CGV

La validation d'une réservation vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et de Réservation.

Fait à Savas
Allemand Karine et Jérôme
Gérants